

MAISON DES JEUNES

PROJET PEDAGOGIQUE

La Maison des Jeunes (MJ) est une structure municipale située au 41 rue de l'Yser. Déclarée comme Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M), elle est destinée aux jeunes de 10 à 20 ans et a une capacité d'accueil de 60 jeunes.

HORAIRES D'OUVERTURE

La MJ est ouverte toute l'année sauf pendant les vacances de Noël.

Hors vacances scolaires:

- les mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30
- les mercredis et samedis de 14 h 00 à 18 h 00

Vacances scolaires:

- du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00
- le samedi de 14h à 18h

La MJ propose 3 modes d'accueil différents :

- un accueil en accès libre ou avec restriction de sortie
- des activités à la carte payantes
- des inscriptions à la semaine: Vacances Ados

MODES D'ACCUEIL

1. L'accueil en accès libre ou avec restriction de sortie :

L'inscription se fait au service aux familles de Gujan-Mestras pour l'année avec une cotisation d'1€.

Lors de celle-ci, le règlement de fonctionnement est remis aux parents qui doivent obligatoirement le signer.

Lieu de rencontres et d'échanges, la MJ a pour objectif à travers cet accueil, de prendre en compte les besoins d'autonomie, de liberté, d'affirmation de soi...de chaque adolescent.

L'équipe impulse des projets d'animations autour de l'éducation à l'image, l'éco-citoyenneté et le développement durable... et propose la mise en place de différents ateliers.

Elle intervient par la mise en place d'actions tenant compte des propositions des jeunes : animations, sorties, accompagnement de projets.

La MJ, fort de son équipe de professionnels, s'appuie sur une dynamique d'accueil "ouvert", libre et autonome. Les animateurs profitent de ce côté convivial pour permettre aux jeunes de participer sans se sentir "infantilisés". Ils initient les jeunes à une démarche de projet et à une implication collective dans leurs loisirs.

Le jeune peut vivre un temps de vacances qui permet l'accompagnement à l'acquisition de l'autonomie avec une alternance d'ateliers, d'activités et de temps libre. Il peut également proposer des animations.

Cela le rend acteur de ses loisirs. L'autonomie étant déjà partiellement acquise, l'équipe d'animation accompagne les jeunes dans une démarche participative et collective.

2. Les activités à la carte payantes :

Elles permettent à un maximum de jeunes de découvrir / approfondir des activités extérieures grâce à la participation financière de la collectivité et au bénéfice de tarifs de groupes. Les inscriptions peuvent se faire à la Maison des Jeunes ou au service aux familles.

3. Les semaines Vacances Ados :

Organisées sous la forme de semaines thématiques lors des vacances scolaires (sauf celles de Noël), les Vacances Ados proposent un encadrement des jeunes de 8h30 à 17h30.

Cela offre un mode de garde pour les parents des plus jeunes puisque les Vacances Ados sont ouvertes aux enfants de CM2.

L'inscription, à la semaine, se fait au service aux familles. Les repas sont fournis par la famille sous forme de pique-nique, transportés dans des sacs isothermes.

L'objectif de Vacances Ados est l'apprentissage de la vie en groupe :

- au travers de pratiques sportives sous forme de thématiques ou de mini-stages
- par le biais de semaines à thème culturel, ludique, environnemental....

Cette programmation prend en compte les 10/17 ans dans leur spécificité et répond à leur attirance pour des activités ludiques et rythmées.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION, SES MISSIONS ET SA COMMUNICATION

1. Une équipe :

Le public jeune est encadré par une équipe d'animation composée selon les normes d'encadrement déterminées par la réglementation en vigueur, soit un animateur pour 12 jeunes.

Cette équipe est composée d'un directeur et de quatre animateurs permanents, complétée pendant les vacances scolaires par de jeunes animateurs diplômés ou en cours de formation.

2. Des missions :

✓ **L'accueil :**

Le temps de l'accueil est celui de la rencontre, de l'écoute et du dialogue, important pour les relations qui en découlent. L'animateur est de ce fait le garant de la mise en oeuvre et du respect des règles de vie.

Il est présent pour favoriser les échanges, l'émergence d'idées et de points de vue afin de permettre à chacun de trouver sa place et de se construire.

Parfois un jeune peut lui formuler une demande personnelle et chercher un conseil extérieur. L'animateur lui répondra au mieux. En cas de besoin, il le réorientera vers d'autres partenaires spécialisés qui prendront le relais.

✓ **Les activités :**

L'intervention s'organise autour d'activités qui peuvent être initiées par les jeunes et qui deviennent le support d'un travail éducatif et d'un apprentissage des règles de vie en collectivité.

Pour atteindre les objectifs éducatifs posés, ces activités doivent nécessairement placer le jeune en tant qu'acteur de son temps libre et non en tant que consommateur de ses loisirs.

Le panel des animations proposées concerne les deux formes d'accueil.

L' accueil libre et les activités à la carte :

Les jeunes ont accès à des espaces dédiés à la lecture, aux jeux de société, au multi-média mais aussi à tout le matériel et l'équipement de la structure (billards, baby foot, city park etc.)

Ils y sont accompagnés par l'équipe pédagogique qui veille au respect des règles de vie en collectivité (règlement de fonctionnement) , à l'intégrité psychique et physique de chacun.

Des activités à la carte et des ateliers sont mis en place pour chaque période de vacances. L'inscription se fait directement à la Maison des jeunes ou au Service aux familles.

Les Vacances Ados :

Un projet d'animation Vacances Ados est proposé afin de compléter l'offre précédente.

Durant la période estivale, les activités aquatiques sont privilégiées de part la proximité avec les plans d'eau.

La découverte de l'environnement et de la richesse de notre territoire est un des objectifs prioritaires de la MJ.

Un fil conducteur est mis en place pour chaque jour de la semaine et une progression pédagogique sera recherchée.

Pour certaines activités et une meilleure expertise, la MJ fait appel à des prestataires extérieurs.

Les temps de régulation se font hebdomadairement ou chaque fois que la situation le nécessite.

✓ La prévention :

La jeunesse est un état, le public jeune est un public en constante évolution comportementale.

Pour ce public en perpétuel renouvellement, il est nécessaire de maintenir en permanence des actions éducatives et de prévention.

Ce dernier terme est à prendre au sens large et couvrira de nombreux domaines comme, le respect des règles de fonctionnement, la santé, l'insertion, la prévention de la délinquance et des conduites addictives (tabac, alcool, drogue, jeux, internet) ou à risques (sexualité).

C'est dans le cadre de cette politique de prévention que la MJ s'inscrit dans le dispositif "promeneur du net".

Il s'agit d'un animateur désigné au sein de la structure qui entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations.

De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré.

Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

Le Promeneur du Net entend poursuivre en ligne, dans la «rue numérique», son travail réalisé sur le terrain et offre une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut.

3. Plusieurs modes de communication :

La MJ utilise plusieurs moyens de communication auprès des familles et des jeunes:

- Le site internet de la Ville (www.ville-gujanmestras.fr Rubrique Maison des Jeunes)
- Facebook : Maison des Jeunes de Gujan-Mestras
- Instagram : MDJGM33470

Pour chaque vacance, une plaquette présentant les principales activités proposées est éditée. Elle est disponible dans les différents services Enfance-Jeunesse de la Ville et distribuée dans les écoles élémentaires ainsi qu'au Collège Chante-Cigale et au Lycée de la Mer.

Le projet pédagogique est affiché à l'intérieur de la MJ tout comme les activités / sorties, proposées par ou pour les jeunes.

LES OBJECTIFS ET METHODES PEDAGOGIQUES

1. Objectif général :

Amener les jeunes à devenir des adultes libres et citoyens, responsables et autonomes avec tout ce que cela implique comme ouverture d'esprit, curiosité et esprit critique.

2. Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'épanouissement du jeune dans sa globalité et son milieu de vie.
- Lui permettre de vivre son adolescence à son rythme, de valoriser ses richesses, ses savoir-être et savoir-faire, en lui donnant l'occasion de se confronter autrement aux individus et aux éléments qui l'entourent.

3. Des méthodes pédagogiques :

- ✓ **Prêter une oreille attentive à l'adolescent qui a besoin de l'écoute d'un adulte pour grandir et se construire.**

Jouer, faire des sorties ludiques ou sportives avec les jeunes n'est pas un but en soi mais un support pour être avec l'adolescent et l'aider à s'épanouir.

- ✓ **Développer chez le jeune une ouverture d'esprit qui va lui permettre d'enraciner sa personnalité, en :**

- Éveillant sa curiosité afin de lui permettre de s'ouvrir à différentes formes de culture(s) qu'elles soient nouvelles ou traditionnelles.
- Favorisant l'acquisition de savoir-faire diversifiés le valorisant.
- Proposant des activités d'expression artistique, lui permettant de se révéler.
- Mettant en place des activités physiques, pour que l'adolescent développe le goût de l'effort et des capacités d'expression.
- Favorisant la mixité filles et garçons et l'accueil d'enfants porteur de handicaps mentaux ou physiques, afin de s'ouvrir à l'autre dans l'acceptation de la différence.
- Un apprentissage du respect d'autrui et de soi-même par le discours et l'écoute.

- ✓ **Développer chez lui un sens de la vie sociale et des responsabilités grâce à :**

- Un rappel des règles de vie commune (règlement de fonctionnement de la MJ).
- Une mise en jeu des réflexes de solidarité.
- Une responsabilisation progressive dans l'organisation de ses loisirs, où le jeune est acteur dans la conception et la réalisation des projets.
- Une valorisation des rencontres inter-structures organisées sur la COBAS
- Une connaissance de son environnement et des ressources du territoire et de ses spécificités dans différents domaines (professionnel, socio-économique, préventif, etc...)
- Un apprentissage des comportements éco-citoyens pour que le jeune devienne un individu responsable, décideur de son avenir, et acteur de sa Cité.

✓ **Adapter des outils d'autonomie par rapport à son âge et ses conditions de vie par :**

- La proposition d'outils pour que l'adolescent s'épanouisse vers l'âge adulte :
- La prévention .
- La mise en place d'actions collectives et spécifiques.

✓ **Méthodes d'évaluation**

Les bilans des projets d'activités mis en œuvre à la MJ sont régulièrement effectués par l'équipe pédagogique et sa direction. Différents critères d'évaluation apparaissent, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs.

Ainsi, l'équipe pédagogique peut apprécier la pertinence des actions engagées et dans le cas contraire, s'adapter aux nouvelles attentes des jeunes accueillis au sein de la structure et à celles de leur famille.

Le projet pédagogique a été élaboré en concertation entre le responsable de la structure, l'équipe d'encadrement et la direction du Service Jeunesse de la Ville.

Il découle du projet éducatif de la Ville de GUJAN MESTRAS et est établi de façon à répondre aux besoins des adolescents ou jeunes adultes et des familles.

Fait à Gujan-Mestras le 14 octobre 2020